Congo Basin Conservation Society CBCS-NETWORK.

Rapport annuel 2024.



Contact :

Nom : Josué ARUNA SEFU, Directeur Exécutif National
Adresse: RDC/Sud-Kivu/Ville de Bukavu/Commune d'Ibanda/Q.Ndendere/n°14, Avenue de la Résidence.
Tél:+243 994013754/ josuéaruna@gmail.com /cbcsnetworkrdc@gmail.com

Décembre 2024

Table des matières

Sigles et Abréviations 3
I. Résumé ou avant-propos 4
II. La Présentation de CBCS-Network 4
III.MOT DE REMERCIEMENTS DU PRESIDENT 5
IV.SOURCE DES FINANCEMENTS 6
V.LES DEFIS DE L'ORGANISATION 6
VI.LES DIFFERENTS RESEAUX DE L'ORGANISATION 6
VII.RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS EN 2024. 7
II. PROJETS / ÉVÉNEMENTS. 8
I. Projet : Appui aux stratégies communautaires de conservation des hippopotames et à la résilience de l'économie bio-circulaire des communautés locales et peuples autochtones affectés par la COVID-19, financé par Gef Small Grant program à travers le PNUD. 8
II. Projet : Programme-Leading The Change II financé par WWF-RDC 10
III. Projet : Appui à la gouvernance forestière pour la résilience climatique et la conservation à travers la promotion de l'agroécologie chez les peuples autochtones du Kivu en RDC, financé par Agroecology Fund (AEF) & CS Fund. 12
IV. Projet d'élaboration d'un addendum au PGES contenu dans l'EIES du sous -projet de la construction du poste frontalier de kavimvira dans le cadre de la mise en œuvre du projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs (PFCIGL) financé par la banque mondiale à travers le ministère de commerce. 14
V. Projet: Appui aux structures et groupes communautaires des peuples autochtones pygmées pour renforcer la bonne gouvernance et gestion durable du Parc National de Kahuzi Biega financé par Global Green Grant Fund GGF USA. 17
VI. Projet d'appui à l'élaboration d'un plan d'actions communautaires pour le climat dans la province du Sud-Kivu, RDC, financé par Global Green Grant Fund GGGF UK. 18
VII. Projet d'appui à l'activisme environnemental, élargissement de l'espace civique, lutte contre les criminalités environnementales et mouvement agroécologique financé par CS Fund, WWF/SIDA, Campaign For Nature, Agir Ensemble et Agroecology Fund. 20
IX. FINANCE et LE BUDGET: 24
IV. PERSPECTIVES D'AVENIR POUR DES PROJETS FUTURS À COURT TERMES ET A LONG TERMES. 25
V. CONCLUSION 51

Sigles et Abréviations

AFSA: Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique
AGR : Activités génératrices des revenus ;
AMEC: Aménagement des espaces communautaires.
APAC : Aire Protégée à Basée Communautaire.
AVEC : Associations villageoises épargne et de crédit
CBCS : Congo Basin Conservation Society ;
CFP : Coalition forum plates formes
CLIP: Consentement, libre, informe et préalable
EIES : Étude d'Impact Environnementale et Sociale
GIEC: Groupe des experts intergouvernementale sur l'évolution du climat.
GIRE: Gestion intégrée des ressources en eaux
GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ICCN: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IDA: Association internationale pour le développement
IRI : Initiative Inter religieuse
IUCN: International Union for Conservation of Nature
LtC : Diriger le Changement
ODD : Objectif de Développement Durable ;
PDL : Plan de Développement Local
PFCIGL: Facilitation du commerce et intégration dans la région du grand Lac
PGES : Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PNKB: Parc National de Kahuzi Biega
PNUD : United Nations Development program
PPI : Programme des Petites Initiatives ;
RAMADIE: Réseau des Magistrat, avocat, défenseur juriciai res et inspecteurs Environnemental
RDC : République Démocratique du Congo
RDC : République Démocratique du Congo.
RF: Ressource financière
RH :Ressource Humaine
RN : Ressources Naturelles ;
RNI : Réserve Naturelle d'Itombwe ;
SIDA: Agence Internationale suédoise pour le développement
SOCEARUCO: Société civile environnementale et Agro-Rurale du Congo
WWF : Fonds mondial pour la nature

I. Résumé ou avant-propos

L'année 2024 a été marquée par des défis et des opportunités sans précédent. Ce rapport de fin d'année vise à résumer nos réalisations, à évaluer les progrès accomplis et à identifier les domaines nécessitant des améliorations futures. Il offre une vue d'ensemble des initiatives portées par le réseau Congo Basin Conservation Society CBCS-Network, des objectifs atteints, et des enseignements tirés.

Les efforts déployés par l'ensemble de l'équipe ont permis d'avancer sur plusieurs fronts, malgré un contexte souvent complexe et incertain. Ce rapport reflète notre engagement continu à exceller et à innover, tout en restant fidèle à nos valeurs et à notre mission dans le bassin du Congo.

Nous espérons que cette rétrospective permettra à tous nos lecteurs de mieux comprendre le chemin parcouru, et servira de guide pour les orientations futures. Que ce document soit une source d'inspiration et un témoignage de notre détermination collective à relever les défis de demain.

II. La Présentation de CBCS-Network

Congo Basin Conservation Society (CBCS-Network) a été créé à Bukavu dans la province du Sud-Kivu, en RDC en date du 24 décembre 2016, une organisation non-gouvernementale et sans but lucratif (ASBL), pour le développement dénommée: "**The Congo Basin Conservation Society** „ (CBCS-Network), en sigle.

Son siège se trouve à Bukavu au numéro 14 de l'avenue de la Résidence dans la province du Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo avec d'autres bureaux dans d'autres provinces et pourra être représentée dans les autres pays où se trouvent les membres signataires et ceux qui rejoindront le réseau partageant la gestion du bassin du Congo dans l'avenir.

Congo Basin Conservation Society (CBCS-Network) est soucieux de participer activement à l'atteinte des objectifs du développement durable(ODD) par la mobilisation des forces dans un mouvement d'ensemble mettant en avant les efforts conjugués des acteurs œuvrant dans la région par la suppression des barrières régionales.

Ce partenariat de mobilisation des forces, vise à renforcer l'action de la société civile environnementale pour qu'elle unisse ses forces et qu'examine collectivement comment définir une vision commune pour lutter contre le changement climatique, protéger les habitats clés de la biodiversité et leur conservation tout en luttant contre les criminalités environnementales, sous une approche communautaire, en particulier pour les espèces endémiques et vulnérables telles que les grands singes, les éléphants, les hippopotames communs, les pangolins géants, les oiseaux d'eau migrateurs, les léopards, les crocodiles du Nil etc., et la biodiversité floristique rare.
Congo Basin Conservation Society (CBCS-Network) travaille sur les respects des droits d'accès à la terre des peuples autochtones et des communautés locales vivant à la périphérie des aires protégées (AP) et dans les couloirs écologiques à haute valeur biologique. Dans le même cadre CBCS-Network travaille sur le suivi des lois environnementales et respects des droits de l'homme dans les sites d'exploitation des minerais stratégiques et autres minérais pour une transition juste.
CBCS-Network mène également des actions de plaidoyer pour empêcher les autorités à prendre des décisions qui détruisent les habitats de la biodiversité comme lors des grands projets de construction

des infrastructures à travers les études d'impact environnemental n'affectant pas la biodiversité, l'exploitation minière dans les aires protégées et le trafic illégal d'espèces sauvages de faune et flore et d'autres ressources naturelles et écosystèmes clés comme les forêts, les zones humides et les tourbières.

1.1. **Vision:** CBCS vise d'être le principale forum d'appui aux investissements qui valorisent les services écosystémiques dans le bassin du Congo en aidant les communautés locales à vivre en harmonie avec la nature.

1.2. **Mission:** CBCS à pour mission d'accompagner les communautés à capturer les bénéfices des services environnementaux afin de s'approprier la gestion rationnelle et durable des écosystèmes du bassin du Congo.

1.3. **Ses objectifs** :

- Gérer les causes de la dégradation des écosystèmes (forêts, sols, eaux douces, zones humides, etc.) provoquant l'érosion de la biodiversité du bassin du Congo par le biais d'actions de restauration, de plaidoyer et de sensibilisation des communautés locales ;
- Renforcer la restauration des paysages dégradés par l'accompagnement des foresteries des communautés locales afin de maintenir au sol sa capacité de séquestration de carbone ;
- Promouvoir la prise de conscience de la valeur de la biodiversité et des écosystèmes forestiers du bassin du Congo par le biais d'approches de conservation basée sur le marché ;
- Promouvoir la sécurité alimentaire par le biais d'une agroécologie, d'un élevage et d'une pêche durable résistant au changement climatique en renforçant l'esprit d'entreprise des jeunes et des femmes grâce à la promotion de l'incubation et à l'accès à des marchés concurrentiels;
- Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) par l'accès à l'eau pour tous et sa sécurité face à la pollution liée aux industries extractives, aux hydrocarbures, aux déchets non biodégradables, au développement industriel, à l'hygiène de l'eau et à l'assainissement;
- Renforcer les capacités des jeunes et des femmes en matière d'investissement et de plan d'entreprise ;
- Réaliser des études d'impact environnemental et social intégrant la valeur économique afin de mener des actions de plaidoyer soutenues ;
- Éduquer la population et les jeunes sur les 17 ODD en initiant des forums d'échange entre jeunes et femmes.

L' Organisation occupe actuellement le rôle de la coordination de la plate-forme société civile environnementale dans la province du Sud-Kivu.

III.MOT DE REMERCIEMENTS DU PRESIDENT

CBCS-Network tient à remercier ses partenaires grâce aux soutiens financiers, matériels et techniques lui apportés sur la réalisation de ses activités entre-autre: le WWF(Fonds mondial pour la nature), AFSA (Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique), Banque Mondiale à travers le projet PFCIGL sur l'élaboration d'un addedum de l'étude d'impact environnemental et social, Consortium United For Our Forest in the Congo Basin par le soutien de Campagn For Nature, Agroecologie Fund, HOMEF, Africa Climate Justice, European Climate Foundation, SOCEARUCO RDC, CS Fund USA, PNUD/Gef Small Grant, IUCN-France, France volontaire,

Agir Ensemble, Global Green Grant Fund UK et Global Green Grant Fund USA, International Crane Foundation, European Climate Foundation (ECF) et Business Human Right...

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien indéfectible et votre engagement au cours de cette année 2024. Grâce à votre collaboration, nous avons été à mesure de réaliser de nombreux projets et d'atteindre de nouveaux objectifs. Nous sommes convaincus que notre organisation continuera à prospérer grâce à des partenariats équitables comme le vôtre et nous sommes impatients de continuer à travailler avec vous pour encore de nombreuses années à venir.

Nous remercions également les différents réseaux auxquels nous faisons partis et qui ont contribué à faire rayonner la voix de nos communautés dans un sphère d'un espace civique très influent au niveau local, national, régional et international.

Nous remercions et féliciter les membres de notre équipe pour leurs efforts, engagements et précieuse contribution durant cette année.

IV.SOURCE DES FINANCEMENTS

CBCS-Network est financé d'abord par les cotisations de ses membres, les dons, legs et libéralités consentis par les organisations et institutions publiques ou privées , nationales ou internationales, les revenus générés par ses activités,etc.

CBCS-Network compte dans son effectif 13 Membres dont 5 femmes. Il est doté des organes suivants :

- ✓ Assemblée générale ;
- ✓ Conseil d'administration ;
- ✓ Le comité directeur ;
- ✓ Le département technique (pool des experts).

CBCS-Network est intéressé d'agir en faveur de la biodiversité, ses habitats et ses services écosystémiques sous tous ces types et formes. Et est animé par la volonté de promouvoir une bonne gestion des ressources naturelles et la conservation basée sur les approches des marchés afin d'atteindre en commun des progrès de développement durable.

V.LES DEFIS DE L'ORGANISATION

Le principal défis au niveau de l'organisation c'est l'accès très limité à des grands financements enfin de lui permettre de bien réaliser ses objectifs. Cependant lors de la mise en œuvre des activités sur terrain nos équipes ont fait face aux défis selon lesquels:les menaces contre les défenseurs environnementaux, des pressions et agressions, les harcèlements et violences basées sur les genres, perturbation aux changements climatique, mauvais états des infrastructures des bases, instabilité politique.

VI.LES DIFFERENTS RESEAUX DE L'ORGANISATION

CBCS-Network est membre actif de plusieurs réseaux au niveau national, régional et international dont nous avons: La Société Civile Environnementale et Agro-Rurale du Congo SOCEARUCO RDC, le réseau USHIRIKI pour la conservation des grands singes, Ethical Conservation Alliance, Geoingeniering Africa Working Group, Le Cadre de Concertation des ONG Nationales CCONAT Sud-Kivu, The African NGOs Alliance for Environmental Sustainability (ANAES), Alliance for

Food Sovereignty in Africa (AFSA), Aquatic Animal Alliance, African People's Climate Justice,United for our Forest Congo Basin Initiative/TUUNGANE PROJECT, World Wetland Network et le Cadre de Consertation de la Société Cicvile du Sud-Kivu et le Conseil National des Fora des ONG Humanitaires et de Développement de la RDC (CONAFOHD).

VII.RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS EN 2024.

Le présent tableau donne l'aperçu des projets et des activités mise en œuvre.

Période/année	**Projet/Activités**	**Partenaires d'appui technique et financier**
Février - Décembre 2024	-Programme Diriger le changement II (RDC)	WWF
Février 2023 - Juin 2024	-Appui aux stratégies communautaires de la conservation des hippopotames et à la résilience de l'économie bio-circulaire des communautés locales et peuples autochtones affectés par la COVID-19.	GEF, PNUD, UNOPS
Août 2023 - Septembre 2024	-Projet d'appui à la gouvernance forestière pour la résilience climatique et la conservation à travers la promotion de l'agroécologie chez les peuples autochtones du Kivu en RDC.	Agroécology Fund
Septembre 2024	Participer à la réunion d'échange expérience sur l'agroécology et les marchés territoriaux de produits agroécologiques à Harare au Zimbabwe.	AFSA ET AGROECOLOGY FUND
2024-2025	Projet d'agroécologie et défense environnementale en RDC.	CS Fund
Novembre 2024	Participation au premier forum régional sur l'agroécologie dans le bassin du Congo au Cameroun	AFSA ET AGROECOLOGY FUND
2024	Projet de bonne gouvernance et gestion durable du PNKB, la redynamisation de l'observatoire des peuples autochtones pygmées.	Global Green grants Fund UK et Global Greengrants Fund USA
2024	Projet d'élaboration d'un addendum au PGES contenu dans l'EIES du sous-projet de construction du poste frontalier de kavimvira dans le cadre de la mise en œuvre du projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs (PFCIGL)	Banque mondial/PFCIGL.
2024	Prise en charge pour la participation à la Cop 16 sur la biodiversité en Colombie	Campaign of Nature
2024	Prise en charge additionnel des acteurs de deux acteurs sur la participation à la Cop 16 sur la sur la biodiversité en Colombie	Agroécology Fund
2024	Prise en charge juridique des Défenseurs de Droits de hommes et environnementaux à wamaza.	Agir ensemble
Décembre du 20-23	Séance de clôture de l'année/organisation de la retraite	CBCS-Network

II. PROJETS / ÉVÉNEMENTS.

I. Projet : Appui aux stratégies communautaires de conservation des hippopotames et à la résilience de l'économie bio-circulaire des communautés locales et peuples autochtones affectés par la COVID-19, financé par Gef Small Grant program à travers le PNUD.

La rivière Ruzizi et le lac Tanganyika, sont des habitats privilégiés des hippopotames à l'Est de la RDC dans la province du Sud-Kivu. Cette zone transfrontalière avec le Burundi, la RDC et la Rwanda connaît depuis plus d'une décennie des conflits internes accompagnés d'une crise politique au Burundi. Ces phénomènes ont provoqué des mouvements de population importants et entraîné une forte croissance démographique dans la ville d'Uvira et dans la plaine de la Ruzizi. Certains habitats des hippopotames sont désormais occupés par les activités anthropiques et sont déjà dégradées. Les hippopotames en divagation à la recherche d'habitats sécurisés sont régulièrement braconnés et commercialisés par les militaires et les communautés locales, en raison d'un conflit homme animal grandissant et de contacts de plus en plus fréquents.

Ce projet qui a été réalisé pendant une période du 20/03/2023 au 20/06/2024 cherchait contribuer aux stratégies communautaires et participatives visant à protéger durablement les hippopotames de la plaine de la Ruzizi et du lac Tanganyika à la fois en changeant la perception de l'animal par les habitants du territoire d'Uvira et ses environs en cherchant à résoudre de manière participative les problèmes de conservation des espèces rares. Ceci a été possible à travers la mise en place des stratégies communautaires efficaces et au développement de la résilience de l'économie bio-circulaire des communautés locales et surtout des peuples autochtones ayant été affectés par la COVID-19 dans cette zone transfrontalière. Parmis les activités génératrices de revenues développées nous pouvons citer:

La distribution des géniteurs des caprins, des équipements des pêches et des semences aux agriculteurs ont eu lieu à kamanyola, Katogota, et Kahororo. Cette distribution rentre dans le cadre d'activité d'accompagnement des activités génératrices des revenus dont l'agroécologie, le petit commerce transfrontalier, la pêche pour le maintien de la biodiversité et les renforcements des capacités en gestion des activités génératrices de revenues (AGR).

À travers ce projet, CBCS mène des projets de Plaidoyer au niveau local, national et sous régional incitant les autorités en faveur de cette zone, à limiter la destruction des habitats de la biodiversité.

Dans la même zone l'organisation développe une stratégie de protection des forêts communautaires autour du lac Tanganyika dans la presqu'île d'Ubwari avec l'appui de WWF et actuellement sur un nouveau programme des finances forestières avec European Climate Foundation (ECF) basé au Pays-bas.

En outre, nous avons également réalisé une publication scientifique avec l'appui financier de l'UICN-SSC/Hippospecialist group et Global Wildlife Conservation (GWC) basé aux USA, pour identifier les zones à forte concentration des hippopotames au lac Tanganyika et la rivière Ruzizi depuis plus de deux ans.

Nous avons aménagé un site touristique à Katogota non loin de la cité de Kamanyola, où une vaingtaine d'hippopotames est visitable.

Ce projet compte développer des partenariats avec les entreprises touristiques du Rwanda et des hôtels afin de booster le développement économique des peuples autochtones par l'écotourisme.

Pendant la période de mise en œuvre de ce projet nous nous sommes confrontés à plusieurs défis sur terrain entre autres :

- Braconnage de l'espèce protégée d'hippopotames;
- Conflits homme-faune;

- Ravage des champs de cultures de communautés locales par les hippopotames.













II. Projet : Programme-Leading The Change II financé par WWF-RDC

Le WWF-RDC a reçu un financement de SIDA (Agence Internationale Suédoise pour le Développement) via WWF SE, le financement du Leading the Change 2 c'est pour une période de 5 ans, soit de 2023-2027 pour instaurer un climat de bonne gouvernance des ressources naturelles au niveau communautaire. L'objectif global est que les populations et les communautés dans les zones du programme exercent effectivement leur droit, en contrôlant les décisions et reçoivent équitablement les bénéfices issus de l'explouitation des ressources naturelles et contribuent à la gestion durable des écosystèmes clés et habitats.

Objectifs spécifiques : 1. Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile partenaires et des coalitions/forums/plates-formes (CFP) au Sud-Kivu ; 2. Soutenir l'organisation des dialogues politiques et sociales pour un engagement plus efficace concernant la gestion des ressources naturelles au Sud-Kivu; 3. Accompagner les Organisations de la Société Civile à s'engager auprès des décideurs politiques pour améliorer les conditions favorables à l'implication et à l'influence de ces Organisations de la Société Civile (OSC) dans la politique et la prise de décision au Sud-Kivu ; 4. Accompagner les communautés locales dans la distribution des bénéfices issus de la gestion/utilisation durable des Ressources Naturelles (RN) de manière accrue et équitable au Sud-Kivu.

Suite à la mise en œuvre des activités de ce projet, sur le terrain nous sommes arrivés à atteindre les résultats ci-après :

1. la rédynamisation et installation d'un chapitre d'Initiative Inter religieuse (IRI/Uvira) avec les différents responsables des églises dans la ville d'uvira dans la vision de renforcer les mesures de bonne gouvernance sur la gestion des ressources naturelles, un espace civique renforcé et un bien être humain amélioré à travers le plaidoyer, l'engagement avec les décideurs politiques, le réseau et en utilisant la voix représentative.
2. La mise en place d'un Réseau des Magistrats, Avocats, Défenseurs Judiciaires et Inspecteurs Environnementaux dénommé « REMADIE » en sigle avec un comité de gestion, ce réseau est constitué par un coordinateur, un coordinateur adjoint, un secrétaire exécutif, un secrétaire exécutif adjoint, un secrétaire rapporteur, un secrétaire rapporteur adjoint, un chargé de finances et plusieurs points focaux sur terrain, qui vont s'occuper de l'identification des cas des criminalités environnementales en collaboration avec les différents comités d'alerte existants déjà et mis en place avec les soutiens du projet LtC.
3. Identification des principaux défis liés à la gouvernance des ressources naturelles et les écosystèmes naturels dans les 7 groupements de la chefferie des Bavira. Les mesures vertes (activités du secteur vert) à intégrer dans le Plan de Développement Local (PDL) de la chefferie des Bavira et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour booster le développement vert ont été définies;
4. Sensibilisation pour l'engagement des opérateurs économiques et membres de la société civile de la province du Sud-Kivu à mener des actions conjointes des plaidoyers auprès de l'autorité provinciale en vue de la création d'un mécanisme de financement local sur le changement climatique, la conservation de la buiodiversité, l'agroécologie et l'‘appropriation du « Local Basket Fund ».
5. Proposition d'un projet d'arrêté provincial signé par le Gouverneur de Province reconnaissant la mise en place de l'initiative de « Local Basket Fund» en faveur du climat, la paix et de la biodiversité au Sud-Kivu et la notification du comité provincial du fonds;

6. Élaboration d'un plan d'action stratégique pour la période du 2024 -2029 d'Initiative Inter religieuse (IRI) sur la lutte contre le changement climatique et protection de l'environnement;
7. Élaboration d'un plan d'action stratégique pour la période du 2024 -2029 du Réseau des Magistrats, Avocats, Défenseurs Judiciaires et Inspecteurs Environnementaux pour lutter contre les criminalités environnementales en RDC.

Le projet Leading the change II va continuer jusqu'en 2027, mais selon les informations reçues du partenaire WWF -RDC il y'a la possibilité de changer la procédure de financement soit d'une période de 6 mois à une année et plus, en vue de permettre aux organisations de la société civile à bien implémenter et durabiliser leurs actions sur le terrain.








III. Projet : Appui à la gouvernance forestière pour la résilience climatique et la conservation à travers la promotion de l'agroécologie chez les peuples autochtones du Kivu en RDC, financé par Agroecology Fund (AEF) & CS Fund.

Ce projet financé par Agroecology et CS Fund vient soutenir les forêts tropicales du bassin du Congo en RDC pour atténuer les impacts du changement climatique et la déforestation à travers la promotion de l'agroécologie basée sur l'appui au système semencier paysan et l'activisme environnemental par les défenseurs environnementaux pour renforcer son rôle de puits de carbone, d'énorme contribution au maintien de la biodiversité du bassin du Congo.

Ce projet prévoit renforcer le cadre collaboratif entre acteurs de la société civile pour maintenir l'élan communautaire et des peuples autochtones dans l'agroécologie, la conservation de la biodiversité en RDC en général et dans la région du Kivu en particulier à travers le soutien et l'accompagnement dans la production locale, transformation, organisation des marchés territoriaux et commercialisation des produits agroécologiques autochtones et la gestion durable des forêts selon les objectifs si-après :

1. Développer un protocole des zonnages des blocs forestiers à haute valeur biologique au Maniema et de collecte durable pour les espèces sauvages alimentaires et non alimentaires ;
2. Renforcer la gouvernance communautaire des forêts dans les zones tampons des 2 aires protégées de la région du kivu dont (la réserve de faune de Nganja et la réserve naturelle d'Itombwe) à travers des initiatives de foresterie communautaire garantissant les droits territoriaux, la conservation de la biodiversité, l'atténuation/adaptation au climat et l'amélioration des moyens de subsistance ;
3. Renforcer la production agricole locale, la transformation et le stockage pour 150 ménages des peuples autochtones et y compris pour l'autonomie semencière à Uvira, Fizi et Wamaza ;
4. Renforcer les droits de la pêche à petite échelle pour 60 ménages autochtones vivant autour du lac Tanganyika à travers l'appui aux kits des pêches, conservation et des actions de réseau de plaidoyer au lac Tanganyika;
5. Organiser 3 campagnes de plaidoyer pour influencer les politiques et programmes provinciaux en faveur de l'agroécologie dans les plans de développement locaux qui renforcent la souveraineté alimentaire fondée sur l'agro écologie et augmente la résilience du climat dans le Kivu.

Ce projet va renforcer et encourage l'agroécologie comme solution idéale fondée sur la nature qui représente une alternative économiquement viable et écologiquement soutenable produisant les bénéfices sur la biodiversité et les économies à l'échelle locale.

Les interventions proposées par ce projet vont renforcer le mise en œuvre de la cible 10 du nouveau cadre mondial de la biodiversité au niveau local **(GBF 2020)** reconnaissant que les superficies consacrées à l'agriculture, à l'aquaculture, à la pêche et à la sylviculture soient gérées de manière durable, notamment par l'utilisation durable de la biodiversité, y compris par une augmentation substantielle de l'application de pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'agroécologie afin d'aider les communautés locales et peuples autochtones pygmées à s'adapter aux effets du changement climatique actuels.

Ce projet veut booster l'action climatique local, à travers la gestion durable des forêts des communautés locales et peuples autochtones et la conservation de la biodiversité surtout des grands singes se trouvant dans ces forêts où nous produirons la cartographie des blocs

forestiers à haute valeur biologique en vue de promouvoir l'accès équitable et sécurisé à la terre, mais également renforcer la gouvernance forestière et la conservation communautaire des espèces rares et vulnérables. Les communautés sensibilisées sur le processus de foresterie communautaire ont manifesté leur intérêt pour être accompagné dans l'acquisition des titres de leurs forêts. Au niveau de la conservation communautaire, des communautés vont signer des chartes d'engagement communautaire visant à protéger les grands singes et les bois rares se trouvant dans leurs forêts afin de chercher à développer plus des partenariats équitables basés sur le partage des bénéfices issus de l'exploitation des ressources naturelles.

Ce projet a pris fin par le fond de agroecology Fund en continue avec CS Fund au terrain, mais nous sommes restés convaincus que l'agroécologie c'est un moyen du développement agricole basée sur la produection locale et les habitudes alimentaires autochtones, agissant positicvement sur la conservation de la biodiversité par les peuples autochtones en dehors des aires protégées. Ce projet s'aligne avec le programme de la vision 30X30, mais aussi dans la lutte contre les effets du changement climatique dans tous les territoires en République Démocratique du Congo dans lesquels nous intervennos en terme d'actions et des projets avec les communautés locales et les peuples autochtones.



















IV. Projet d'élaboration d'un addendum au PGES contenu dans l'EIES du sous - projet de la construction du poste frontalier de kavimvira dans le cadre de la mise en œuvre du projet de facilitation du commerce et intégration dans la région des grands lacs (PFCIGL) financé par la banque mondiale à travers le ministère de commerce.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la Région des Grands Lacs (PFCIGL).

Ce projet soutient la paix et la stabilité de la région des grands lacs au travers des activités permettant d'améliorer les moyens de subsistance dans les zones frontalières suites aux 4 composantes à savoir : 1. Améliorer l'environnement réglementaire pour le commerce transfrontalier, 2. Améliorer les infrastructures commerciales de base (sous-composante 2.1. : réhabilitation et modernisation des postes frontières, sous-composante 2.2. : construction et développement de marchés frontaliers, Sous-composante 2.3. : amélioration des ports lacustres, sous-composante 2.4. : Réhabilitation des routes d'accès locales), 3. Appuyer la commercialisation des chaînes de valeur transfrontalières, 4. Mise en œuvre et suivi et évaluation.

Ce sous-projet avait comme objectifs d'élaborer un addendum au PGES contenu dans l'EIES des travaux d'aménagement et construction du poste frontalier de Kavimvira, élaborée en 2021. Cet addendum a intégré un plan de gestion de la biodiversité avec un focus sur les mouvements des

hippopotames dans la zone du sous-projet ainsi que la gestion des conflits homme-hippopotame, afin d'éviter, minimiser ou compenser les effets néfastes des activités du sous-projet sur leur habitat et services écosystémiques.

Le projet consistait également à évaluer les risques et effets directs ou indirects du sous-projet sur la conservation et protection de la biodiversité et ses services écosystémiques et proposer les mesures d'atténuation ; analyser les risques et impacts négatifs du sous-projet sur la zone humide qui procure les services à la population locale, les hippopotames et la prairie herbeuse qui sert de lieu de pâture en période d'inondation.

Le projet d'étude a proposé les différentes mésures à 3 niveaux:

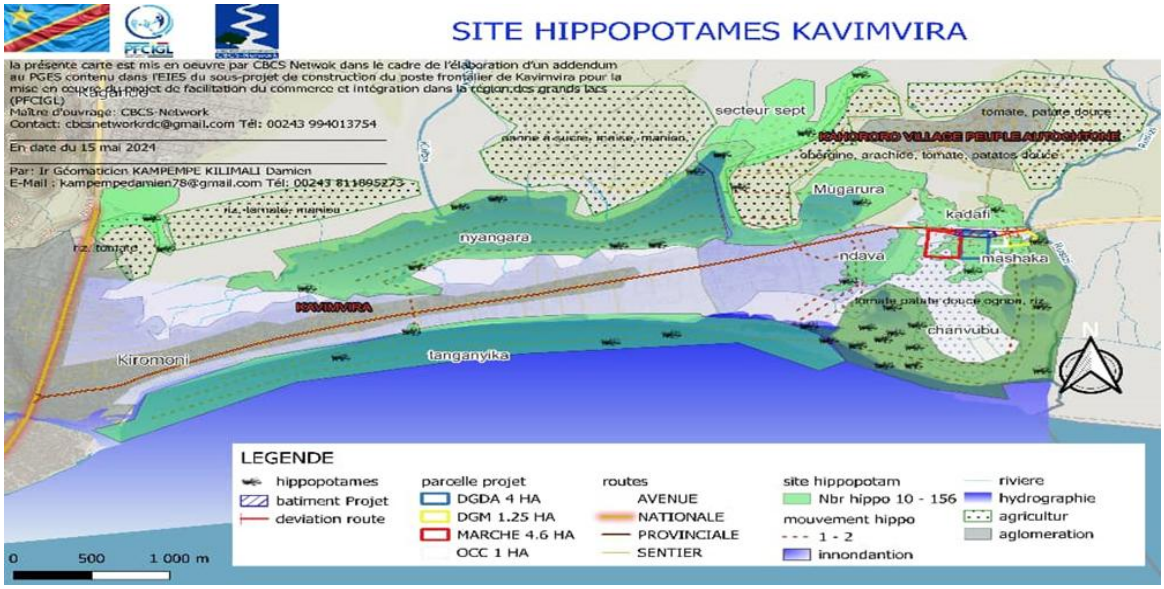
1. **les mesures avant le démarrage des travaux** :
 - Installer les panneaux de signalisation des sites des hippopotames dans les différentes zones (maternité, pâture, repos, passage/mouvement des hippopotames…) en deux langues (Kiswahili et Français) ;
 - Installer les comités d'alerte et les former sur les rôles et responsabilités et les doter des outils nécessaires pour leur bon fonctionnement ;
 - Activer la police environnementale et les services maritimes pour intervenir rapidement lorsqu'il se présente une situation anormale entre hippopotame et homme pendant la mise en œuvre,
 - Vulgariser des textes légaux relatifs à la protection des hippopotames auprès des travailleurs,
 - Concevoir un plan de communication pour la conservation et la protection des hippopotames en concertation avec toutes les parties prenantes.
2. **les mesures pendant la mise en œuvre des travaux**:
 - Mise en œuvre du plan d'action de communication pour la conservation et la protection des hippopotames ;
 - Sensibilisations et mise à niveaux des travailleurs sur les comportements à adopter ainsi que les précautions à prendre pour éviter et/ou prévenir, aussi une fois en face des situations anormales liées à la présence des hippopotames pendant la mise en œuvre des travaux de sous projet ;
 - Mettre à la disposition des travailleurs des pirogues motorisées, car les hippopotames ne supportent pas les bruits des moteurs ;
 - Créer des couloirs de sécurité : passage des personnels (espaces où les personnels peuvent circuler librement sans être inquiété par les hippopotames) ;
 - Suivi régulier de la mise en œuvre des mesures de prévention contre les menaces des hippopotames ;
 - Créer des sites de protection des hippopotames ;
 - Lancer le processus de création de la réserve communautaire de protection des hippopotames.

3. **les mesures après la mise en œuvre des travaux :**
 - Continuer avec la mise en œuvre et actualisation du plan d'action de communication pour la conservation et protection des hippopotames et Consultation du public pour une élaboration du Consentement Libre, Informé, et Préalable (CLIP) ;
 - Mise en place des mécanismes d'accompagnement de résolutions pacifiques de conflit homme – hippopotame par les services attitrés (appui en matériels, outils, techniques, …) ;

- Élaboration du plan d'aménagement du site de conservation de l'espèce ;
- Réaliser les études socio-économiques et l'inventaire des ressources naturelles du site à conserver ; - Sensibilisation continue aux travailleurs transfrontaliers sur le respect des mesures de protection et de conservation des hippopotames (éviter de circuler sur les espaces prévus pour les hippopotames, ne pas jeter des déchets sur les habitats des hippopotames, …) ;
- Finalisation de la création et gestion de la réserve communautaire de protection des hippopotames.

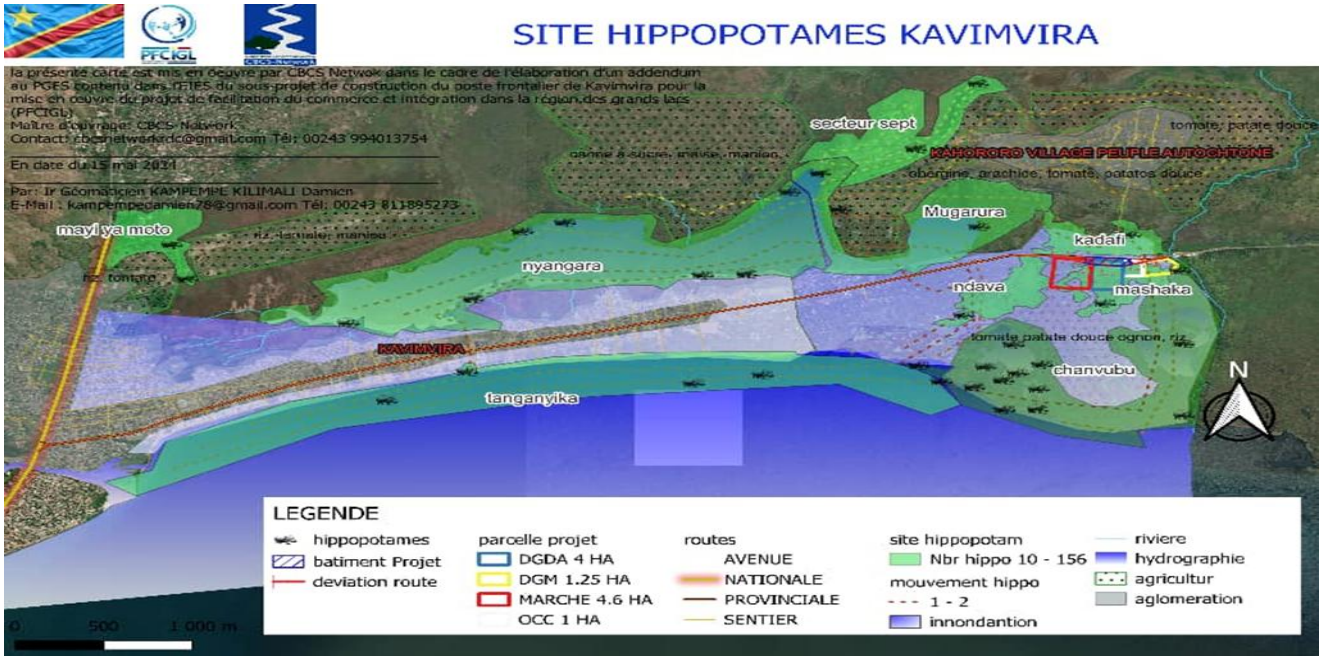
✓ **Cartographie des sites des hippopotames à Kavimvira**

✓ **Fig.7. Carte de site hippopotames avec fond topographique**



✓ ***Source : CBCS Network, 2024***

✓ **Fig. 8. Carte de site hippopotames à Kavimvira avec fond satellitaire**



✓

✓ ***Source : CBCS Network, 2024***

V. Projet: Appui aux structures et groupes communautaires des peuples autochtones pygmées pour renforcer la bonne gouvernance et gestion durable du Parc National de Kahuzi Biega financé par Global Green Grant Fund GGF USA.

Ce parc perd chaque année des centaines d'hectares de ses forêts malgré qu'il constitue l'un des écosystèmes clés subissant ces grandes menaces surtout dans la partie de haute altitude en territoire de kabare et kalehe. Les principaux facteurs directs de la perte de couvert forestier sont inventoriés dans les activités anthropiques telles que : l'agriculture, l'exploitation artisanale du bois, la production de bois d'énergie, l'exploitation minière artisanale à l'intérieur de l'aire protégée.

Globalement ce projet avait comme objectif : De rédynamiser l'observatoire des peuples autochtones pygmées pour soutenir la conservation du parc national de kahuzi-biega.

Spécifiquement :

- Assurer l'élaboration d'un plan des actions de plaidoyer à mener par l'observatoire des peuples autochtones pygmées à travers l'identification et la priorisation des action définies dans la feuille de route autour du parc national de kahuzi-biega;
- Doter aux peuples autochtones pygmées au moins des outils d'alerte et d'identification des cas des menaces des habitats de la biodiversité au parc national de kahuzi-biega ;

Ce projet prévoyait les activités incluant la prise de décision dans l'ensemble de la communauté riveraine du parc national de kahuzi-biega à savoir :

- Organiser un atelier aboutissant à l'élaboration d'un plan des actions de plaidoyer selon l'esprit de la feuille de route autour du parc;
- Cartographier et structurer les comités d'alertes des peuples autochtones autour du PNKB à travers une identification de leurs organisations de base;
- Élaborer la note de plaidoyer à adresser aux autorités provinciales et nationales en faveur des pygmées et des menaces actuelles du PNKB;
- Évaluer et partager les informations sur le niveau de mise en œuvre de la feuille de route en faveur des pygmées et de la conservation du parc.

A la fin de ce projet nous sommes arrivés à obtenir les résultats ci-après :

- Appuuie à l'organisation de la journée mondiale de peuples autochtones pygmées dans la province du Sud-Kivu célébrée dans le territoire de kalehe en date du 24 août 2024 dans la vision de renforcer la sensibilisation du public et des parties prenantes aux besoins de cette population délaissée. Pour cette journée, nous avons encore une fois de plus rappelé aux participants que les peuples autochtones sont des acteurs du changement, les gardiens des ressources naturelles du Parc, et les porteurs d'une vision mondiale de la conservation de la nature, de savoirs et de compétences irremplaçables.
- Soutenir l'organisation des 5 émissions radios et télévisions de sensibilisation dans les entités riveraines du PNKB pour renforcer la compréhension et la cohésion sociale entre les parties prenantes sur la gestion du parc, mais aussi permettre à la communauté locale de prendre d'autres mesures sur les dégâts qui pèsent sur cet écosystème entre autres la carbonisation incontrôlée, le braconnage des espèces fauniques et floristiques, la coupe illicite des bambous, la spoliation des limites du parc, l'exploitation artisanale des minerais dans le parc, la présence des groupes armés à l'intérieure du parc, etc.
- Au moins 6 leaders des communautés locales et peuples autochtones ont capacités et dotés d'un outil d'alerte et d'identification des cas des menaces de la biodiversité au parc national de

kahuzi-biega dans le territoire de kalehe en vue de faire le monitoring de cas de la destruction et de la déforestation du parc.



vec











VI. Projet d'appui à l'élaboration d'un plan d'actions communautaires pour le climat dans la province du Sud-Kivu, RDC, financé par Global Green Grant Fund GGGF UK.

À l'échelle mondiale, le changement climatique varie d'une région à l'autre. Selon l'un des derniers rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), un réchauffement climatique supérieur à 1,5°C provoquerait des perturbations climatiques sans précédent : désertification, intensité des précipitations, inondations... Ces événements climatiques

extrêmes pourraient devenir plus fréquents et avoir des impacts irréversibles sur l'environnement du Bassin du Congo.

La République Démocratique du Congo en général, et la région du Kivu en particulier, même si la dégradation excessive des sols est principalement due aux effets de guerre liée à l'exploitation des ressources naturelles, accentuant la déforestation, l'exploitation agricole dans les zones déjà dégradées, l'exploitation minière illégale dans les zones protégées, la recherche de bois énergie, le commerce du bois, le trafic illicite d'espèces endémiques de faune et de flore rares et vulnérables, la destruction d'habitats clés pour la biodiversité et surtout de zones protégées, etc., sont les moteurs des catastrophes naturelles actuelles en raison des effets actuels du changement climatique, qui sont susceptible d'être amplifiées par l'exploitation des combustibles fossiles (pétrole) et la géo-ingénierie.

Pour faire face à tous ces aléas liés aux changements climatiques, ce projet s'est fixé comme objectif global d'élaborer un plan d'action communautaire climat intégrant les campagnes de transition énergétique en RDC à travers la lutte contre les énergies fossiles et la géoingénierie.

Objectifs spécifiques :

- Accompagner les membres des communautés des zones ciblées dans l'élaboration de plans d'action pour lutter contre les changements climatiques et soutenir une transition énergétique responsable ;
- Plaider pour une RDC sans énergies fossiles ;
- Informer et former à travers les médias au moins 250 membres des communautés issues des structures de femmes, des jeunes, des universités et des centres de recherche de la province du Sud-Kivu sur les solutions fondées sur la nature et les mécanismes d'adaptation aux effets du changement climatique.

Après la mise en œuvre de ce projet sur terrain nous sommes arrivés à attendre les résultats ci-après :

- Au moins 250 personnes ont été atteintes par la sensibilisation dans la plaine de la Ruzizi ;
- Au mois 4 séances de sensibilisation sur les effets liés aux changements climatiques ont été organisées dans la communauté de la zone du projet en vue de permettre à la population locale de développer les mesures de résiliences pour faire face aux effets néfastes du changement climatique ;
- Au moins 12 émissions radios communautaires et un forum d'expression populaire ont été organisés pour permettre à toutes les parties prenantes à prendre la parole et de proposer déjà quelques solutions suites aux connaissances locales ;
- Au moins 4 comités d'alerte pour faire le suivi de la surveillance de la stratégie communautaire et le plan de gestion des espèces protégées et de leurs habitats ont été mis en places à kamanyola, à katogota à uvira et à kahororo.









VII. Projet d'appui à l'activisme environnemental, élargissement de l'espace civique, lutte contre les criminalités environnementales et mouvement agroécologique financé par CS Fund, WWF/SIDA, Campaign For Nature, Agir Ensemble et Agroecology Fund.

Avec l'Accord de Paris, nous nous sommes tous engagés à maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 degré. Limiter la hausse des températures à ce seuil est encore possible et nécessite un engagement des activistes de la société civile.

Lors de la COP28 à Dubaï, les 198 parties signataires de la CCNUCC ont accepté de renoncer aux combustibles fossiles, de doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et de tripler les capacités de production d'énergie renouvelable jusqu'en 2030; des engagements qui marquent un nouvel élan pour la transition énergétique mondiale.

Le processus en cours, relatif au nouveau cadre mondial de la biodiversité après 2020, offre aux OSC africaines l'opportunité de développer leurs plans de plaidoyer respectifs. Ce dernier doit être fonction des problématiques environnementales spécifiques qu'elles défendent, et des phases du processus à savoir : phases de discussions, négociation (adoption) et de mise en œuvre du nouveau cadre. Cette mobilisation permettra également d'impulser des changements transformationnels majeurs à plusieurs échelles (locale, nationale, continentale) et d'accompagner les gouvernements, le secteur privé et le grand public en général vers l'amorce d'une réelle conscience environnementale dans l'après 2020.

C'est dans ce cadre plusieurs activités ont été réalisées par CBCS-Network et ses alliées pour renforcer l'espace civique dans le plaidoyer et lobbying afin d'amener plus la RDC et les Etats Africains et du niveau global au respect des engagements.

Principaux résultats et impacts atteints.

Les OSC ont conduit le changement vers une conservation inclusive, renforcé la gouvernance des ressources naturelles et un espace civique renforcé vers un bien-être humain amélioré par le biais du plaidoyer, de l'engagement avec les décideurs politiques et de la mise en réseau, et en utilisant une voix représentative:

- Des ateliers de reforcement des capacités ont été organisés en faveurs des membres de l'initiative inter-religieuse (IRI-UVIRA) relatif aux politiques sur l'élargissement de l'espace civique qui a connu la participation des 40 leaders religieux dont 15 femmes et 25 hommes, en collaboration avec les autorités politiques locales nous avons a abouti à :

- Un plan d'action stratégique pour la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement pour une période de 2024-2029 a été élaboré et validé par les représentants et les leaders religieux à uvira;
- Nous avons organisé un atelier en faveur des membres du réseau des magistrats, avocats, défenseurs judiciaires et inspecteurs environnementaux dénommé (REMADIE) portant sur d'élaboration d'un plan d'action stratégique 2024-2029 sur la lutte contre les criminalités environnementale qui a connu la participation de 40 acteurs dont 7 femmes et 33 hommes. Cette réunion a eu comme impacts directs :
- L'élaboration d'un plan d'action stratégique 2024-2029 sur la lutte contre les criminalités environnementale et l'identification des infractions environnementales par les acteurs judiciaires;

❖ Suite à l'engagement du réseau des Magistrat, avocats et défenseurs judiciaires REMADIE contre les criminalités environnementales , ce réseau a intercepté une cargaison d'ivoire venant des paysages Lwama-Kivu et des forêts communautaires du Maniema avoisinant 350 Kg d'ivoire d'éléphants braconnés qui allaient traverser au Burundi, ce qui avoisinent 125 éléphants qui seraient tués. Cette saisie par les services du parquet d'uvira est les efforts consentis par le réseau des magistrats, avocats et défenseurs judiciaires mise en place la cité d'Uvira par notre organisation.

❖ Suite à la participation de société civile environnementale à la Cop 16 à Cali en Colombie, cela a contribué par ses deux délégué à renforcé l'espace civique pour le lobbying et plaidoyer au niveau international en faveur de la nature et des communautés autochtones. Nous avons eu l'occasion de rencontrer Son Excellence Eve Bazaiba, Ministre de l'Environnement, pour lui parler de la problématique de la déforestation en RDC dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema où des défenseurs de l'environnement sont poursuivis pour avoir dénoncé l'exploitation illégale des forêts des communautés locales et des peuples autochtones et de la destruction du PNKB.

❖ Nous avons organisé une réunion de plaidoyer avec le Directeur Général de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). Cette réunion s'est concentrée sur la situation actuelle de la destruction du Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) par des tiers et les menaces et intimidations des gestionnaires du parc à l'égard des populations autochtones Batwa. Le directeur général nous a reçu à Kinshasa lors de la réunion du comité d'honneur de conservation organisée par le réseau USHIRIKI après la COP 16. Cette réunion nous a permis de discuter des questions clés et des solutions proposées pour la gouvernance actuelle du parc national de Kahuzi-Biega, en prévoyant d'organiser un forum sur le parc national de Kahuzi-Biega avec toutes les parties prenantes, y compris les peuples autochtones Batwa, et de discuter de leurs droits.

❖ Lors de la Cop 16 à Cali les délégués de la société civile environnementale ont participé dans la campagne internationale sur l'ECOCIDE, où nous avons défini ensemble des stratégies pour impliquer la RDC par l'intermédiaire du ministre national de l'environnement à la lutte contre les criminalités environnementales en RDC. Suite à ce lobbying. La République démocratique du Congo (RDC) est devenue le premier pays africain à approuver officiellement la création d'un crime international d'écocide.

❖ La société civile environnementale ne s'est pas fait attendre pour exprimer son soutien au gouvernement par la voie de M. *Josué Aruna*, *président provincial de la Société Civile Environnementale et Agro-Rurale du Congo* (SOCEARUCO) à la suite du positionnement

de la RDC et d'une lettre co-signée par 20 organisations de protection de l'environnement en RDC adressée au gouvernement congolais.

- Un point de presse a été organisé avec les médias internationaux afin de donner la position de la société civile environnementale lors de la Cop 16. Les points ci-dessous ont été abordés lors du point de presse à savoir:

1. L'intégration de l'agroécologie dans les stratégies nationales de conservation et dans la feuille de route pour la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité ;
2. La justice climatique: Nous avons exigé que la justice climatique pour les communautés du Sud soit au centre des actions climatiques. Nous avons dénoncé toutes les formes de fausses solutions au changement climatique telles que Net Zero, la géo-ingénierie et l'arrêt de l'extraction des combustibles fossiles en Afrique;
3. Localisation et décolonisation des mécanismes de financement: Nous avons soutenu que les actions en faveur de la biodiversité et du climat doivent être décolonisées. Les réparations climatiques, les remédiations et les compensations devraient se faire sous forme de subventions et non de prêts.
4. Réformer les lois foncières et promouvoir la souveraineté alimentaire : nous avons demandé aux gouvernements africains de mettre en œuvre des politiques de souveraineté alimentaire en donnant la priorité aux cultures vivrières locales plutôt qu'aux cultures de rente, en encourageant les méthodes de conservation des semences et en s'opposant aux OGM afin de mieux mettre en œuvre le cadre mondial de la biodiversité.
5. Consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) et autodétermination : Nous avons demandé que les droits des femmes, des peuples indigènes et de leurs communautés soient ratifiés et mis en œuvre dans tous les projets d'extraction et d'exploitation forestière. Les communautés doivent avoir le droit de dire oui ou non au développement.

- suite à l'élargissement de l'espace civique en faveur des droits des peuples autochtones et communautés locales, le comités des défenseurs environnementaux mis en place au Maniema dans le paysage Lwama-Kivu en territoire de Kabambare a renforcé la résistance communautaire et autochtone contre l'exploitation illégales des bois rouges dans les forêts communautaires et des revendication de leurs droits sont les résultats ayant renforcé un espace civique pour un bien-être humain amélioré par le biais du plaidoyer initié par les communautés locales elles-mêmes. Leurs actions ont influencé l'engagement des autorités locales à suspendre toute formes d'exploitation du bois rouge dans leurs entités. Ces défenseurs environnementaux ont utilisé une voix représentative d'hommes, femmes et peuples autochtones et communautés locales pour influencer ces décisions. Leurs influence provoquent également des menances contre les défenseurs environnementaux en justice au tribunal qui a prononcé un jugement en défaveur de ces défenseurs environnementaux les condamnant à 6 mois de prison et une amende d'environ 4000 USD des frais d'amende et 50 000 usd des dommages d'intérêts. Un jugement par défaut suite à la corruption des juges par les magistrats.
- Nous avons initié une opposition contre ce jugement ce jugement contre les défenseurs environnementaux. https://fr.mongabay.com/2024/11/un-defenseur-des-forets-prend-6-mois-de-prison-en-rdc-lexploitation-illegale-continue/?amp=1
- https://news.mongabay.com/2024/10/dr-congo-environmental-activist-faces-5-years-in-prison/


STOP
ECOCIDIO
Internacional




BACH PALACE
OBJECTIF
MISSION
PRIORITÉS STRATÉGIQUES







IX. FINANCE et LE BUDGET:

Les moyens mis à la disposition de l'organisation CBCS-Network pour l'exercice allant de Mars 2023- Décembre 2024 et qui lui ont permis d'atteindre ses objectifs pour l'année 2024 a été évalué à

283 617 usd en termes des ressources et **282 207 usd** en termes d'emplois avec une balance de cloture évaluée à **1 410 usd.**

Le rapport d'audit donne les détails sur l'utilisations des ressources.

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR POUR DES PROJETS FUTURS À COURT TERMES ET A LONG TERMES.

Composante1. Conservation de la biodiversité, protection et restauration des écosystèmes					
Objectif stratégique	**Résultats attendus**	**Actions prioritaires**	**Indicateurs**	**Cible**	**Période**
D'ici 2029, les communautés locales et peuples autochtones sont accompagnés dans la restauration des écosystèmes, conservation de la biodiversité et gestion rationnelle des ressources naturelles de manière inclusive.	Au moins deux communautés locales et autochtones sont accompagnées dans les initiatives de restauration des écosystèmes, conservation de la biodiversité et gestion rationnelle des écosystèmes forestiers.	Organiser les clips et Cartographie participative à travers les assemblées communautaires et dialogues villageois pour identifier les forêts et sensibiliser des communautés locales et peuples autochtones pour la restauration, la conservation de la biodiversité.	Nombre des forêts identifiées et cartographiées	Forets des peuples autochtones et communautés locales du territoire de kabambare au Maniema et fizi au Sud-Kivu	2025
	Au moins 3 grands paysages forestiers identifiés et cartographiés démontrent la nécessité de connectivité des habitats entre les forêts communautaires elles-mêmes et les aires protégées.	Réaliser une évaluation participative des besoins en matière de connectivité des écosystèmes avec les parties prenantes concernées riveraines des aires protégées et autres aires communautaires.	Nombre grands paysages forestiers identifiés et cartographiés	Forets des PA du territoire de kabambare au Maniema et fizi au Sud-Kivu.	2025-2026
		Entreprendre une étude pour identifier les paysages à relier et l'emplacement des zones écologiques potentielles.	Nombre de paysages à relier	Forets des PA du territoire de kabambare au Maniema et fizi au Sud-Kivu.	2025-2026
		Entreprendre des recherches ciblées pour déterminer les principales options écologiques et de gestion des forêts et leurs implications pour l'établissement et la gestion des corridors et	Nombre de recherche réalisée	Forêts des communautés au Sud-Kivu et Maniema	2025-2027

		connectivité des habitats.			
		Renforcer les capacités des communautés locales et peuples autochtones sur la gestion des zones à conserver et des corridors écologiques à base communautaire selon la stratégie nationale de conservation en dehors des aires protégées.	Nombre de réunion d'atelier.	Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema.	2025-2027
	des zones à biodiversité clé (forêts à grands singes, gorilles, éléphants, pangolins et autres petits mammifères et bois rouges). sous gestion des peuples autochtones sont mis en valeur à travers des mécanismes de conservation communautaire des forêts en dehors des aires protégées et renforcent la stratégie nationale de mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema	Cartographier des paysages à haute valeur biologique et caractériser leurs selon les valeurs biologiques.	Nombre de paysages à haute valeur biologique cartographiés.	Forêts des Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema.	2025-2027
		Créer des couloirs écologiques et connectivités des habitats de la biodiversité du territoire de Fizi entre la Réservé Naturelle d'Itombwe, la réserve de faune de Ngandja, Lwama-Kivu et les forêts des communautés locales et peules autochtones pygmées et le parc de la lomami.	Nombre de couloirs écologique crée	Forêts des Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema.	2025-2028

	Les services écosystémiques des 3 paysages forestiers communautaires sont inventoriés, documentés, connus et publiés et intégrés dans la liste nationale des paysages à fort potentialité de la diversité biologique.	Entreprendre l'évaluation des services écosystémiques des paysages identifiés.	Nombre d'évaluation réalisée	Forêts des Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema.	2025-2028
		Accompagner les communautés dans le processus de la Foresterie communautaire et la création des réserves communautaires dans les 3 paysages identifiés des provinces du Sud-Kivu et du Maniema.	Nombre des forêts créées et réserves communautaires.	Forêts des Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema.	2025-2029
		Accompagner l'évaluation et le suivi des tendances de la population des espèces endémiques, vulnérables présentes dans les forêts communautaires et autres paysages clés.	Nombre d'études réalisées	Forêts des Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema	2025-2029
	Les communautés locales et peuples autochtones développent les alternatives énergétiques (foyer améliorer, biogaz, briquette écologique…) qui contribuent à la gestion durable des forêts et de lutter contre le changement climatique.	Accompagner l'utilisation des alternatives énergétiques et améliorer les mesures d'incitation pour la gestion durable des forêts par la mise des centres entrepreneurial des (foyers améliorés, biogaz, briquette écologique…) et des fourneaux d'économie de consommation des bois énergie.	Nombre de centres entrepreneuriaux des alternatives énergétiques développées.	Les Communautés locales et peuples autochtones Sud-Kivu et Maniema.	2024-2029
	.	Identifier des espèces endémiques d'oiseaux migrateurs entre autre le grue couronnée dans les provinces	Carte de distribution de l'espèce	Les autorités de conservation de la RDC et de la	2024-2025

		Sud-Kivu, Nord-Kivu et grand Katanga et dans la zone de mangrove et du fleuve Congo.		CITES, la société civile, les représentants des conventions RAMSAR et AEWA.	
		Organiser une conférence nationale/sous régionale pour élaborer les mesures de conservation de l'espèce (grue couronnée et cendrée)	Nombre de mesure de conservation de l'espèce élaboré	RDC & Congo Brazzaville	2024-2025
		Appuyer en équipements non militaires et en ration alimentaire des écogardes de la réserve naturelle d'itombwe, de la réserve de faune de Ngandja et de la réserve de Lwama.	Nombre d'écogardes accompagné et soutenu	Les écogardes de la réserve naturelle d'itombwe, de la réserve de faune de Ngandja et de la réserve de Lwama.	2024-2025
		Renforcer les capacités des communautés locales et peuples autochtones pygmées sur la surveillance et le suivi des espèces protégées dans les forêts communautaires.	Nombre des personnes formées	communautés locales et peuples autochtones pygmées Sud-Kivu et Maniema	2025-2027
		Initier le plaidoyer sur la création et la reconnaissance de la réserve communautaire de la Ruzizi.	Nombre de réunion organisé avec les autorités.	Autorités provinciale du Sud-Kivu.	2024-2027
		Elaborer le plan d'aménagement de la réserve communautaire des hippopotames de la Ruzizi.	Nombre de plan élaboré	Communauté riveraine de la Ruzizi	2024-2026
		Organiser une conférence d'élaboration d'une stratégie orientée sur une vision commune de lutte contre les changements	Nombre des parties prenantes impliqués	Les acteurs de la société civile de la RDC et sous la région du bassin du	2024-2025

		climatiques et la perte de la biodiversité par les organisations de la société civile environnementale en RDC.		Congo.	
		Accompagner les communautés locales autour de la réserve communautaire des hippopotames de la Ruzizi dans les activités génératrices de revenus.	Nombre d'activités génératrices de revenu développé	Peuples autochtones, communautés locales, les groupes des femmes et jeunes.	2024-2026
		Renforcer les capacités de résilience climatique à travers la restauration des terres et zones dégradées dans les bassins versants de la Ruzizi, des lacs Kivu et Tanganyika par l'approche de reboisement et l'agroforesterie fondées sur la nature.	Nombre d'héctares restauré	Peuples autochtones, communautés locales, les groupes des femmes et jeunes, les agriculteurs et éleveurs.	2024-2026
		Organiser des ateliers de renforcement du cadre légal en termes de responsabilités du Conseil Consultatif des Forêts, Conseil Agricole, Comité de gestion en agriculture rural, Comité Local de Développement, Conseil de Gouvernance pour la Conservation et le Développement, commission technique d'aménagement des forêts.	Nombre d'atelier et les institutions impliquées	Les services techniques du gouvernement Sud-Kivu et Maniema.	2024-2026
	Les parties prenantes renforcent les techniques de gestion de bassin versant du lac Tanganyika et de la rivière Ruzizi.	Organiser des ateliers pratiques sur l'utilisation et la sécurisation durable des ressources en eaux douces et gestion du sol dans le bassin versant.	Nombre d'atelier organisé	Peuples autochtones, communautés locales, la société civile, les groupes des femmes et	2024-2026

				jeunes, les agriculteurs et éleveurs.	
Composante2. Résilience économique et moyen de subsistance					
D'ici 2029, les communautés locales et peuples autochtones, des groupes des femmes et jeunes développent des initiatives qui favorisent leur résilience économique à travers des AGRs individuelles et collectives.	Au moins 30% des groupes des femmes et 20% des jeunes dans les paysages ciblés des communautés accompagnées deviennent économiquement résilients à travers les activités d'autonomisation dans les domaines agroécologique, élevage, pêche, apiculture, mutuelle de solidarité, les associations villageoises d'épargne et crédits (AVEC), petit commerce et l'éco-tourisme.	Accompagner les groupes des femmes et des jeunes dans les initiatives d'autonomisation dans les domaines agroécologique, élevage, pêche, apiculture, mutuelle de solidarité, les AVEC, petit commerce et l'éco-tourisme en terme d'entreprenariat vert dans les 3 paysages ciblés.	Nombres de bénéficiaires accompagné et bénéficiant des AGR.	Les communautés locales, peuples autochtones, femmes et des jeunes.	2025-2028
		Accompagner la transformation des attraits touristiques en produits touristiques et valorisation du tourisme communautaire (hippopotame, crocodile, grand signe, eau thermale, chutes d'eau, centre d'exposition d'objets d'arts des peuples autochtones pygmées) dans les provinces du sud- Kivu et Maniema.	Nombre d'attrait écotouristique mis en place.	Les communautés locales, peuples autochtones.	2025-2028
Composante3. Plaidoyer, Lobbying et élargissement de l'espace civique					
D'ici 2029, les détenteurs des droits et des obligations renforcent l'application des instruments légaux en	Au moins 2 pools des acteurs judiciaires (magistrats et avocats) sont accompagnés et renforcent	Organiser des sessions de renforcement des capacités des acteurs judiciaires (avocats et magistrats) sur les criminalités	Nombre de pool des acteurs judiciaires installés.	Les (magistrats et avocats) et les inspecteurs judiciaires.	2024-2026

faveur de ressources naturelles, de lutte contre le changement climatique, de criminalités faunique et floristique et contribuent à une gestion durable et inclusive des ressources naturelles tout en favorisant l'élargissement de l'espace civique	les mesures juridiques liées aux criminalités fauniques et floristiques au Sud-Kivu et Maniema.	fauniques et floristiques et le suivi des dossiers auprès des tribunaux.			
		Vulgariser les textes légaux (swahili) (la loi sur la biodiversité, codes forestier, foncier, agricole, minier, eau, la loi portant protection et promotion des droits des Peuples Autochtones Pygmées, etc…)	Nombre des instruments juridiques vulgarisés.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2026
		Mener des enquêtes sur les criminalités fauniques et floristiques autour et dans les aires protégées dans les provinces du Sud-Kivu et Maniema.	Nombre des crimes identifiés	Les exploitants illégaux des ressources naturelles dans les aires protégées.	2025-2026
		Créer un réseau des magistrats défenseurs des droits de l'environnement au Maniema.	Nombre de réseau créé	Les magistrats et avocats	20024-2026
		Faire le suivi judiciaire des dossiers et redynamiser les comités d'alertes.	Nombre de dossier suivi	Les tribunaux et parquets	20024-2029
	Les détenteurs d'obligations ont renforcé leur capacité à gérer durablement les ressources naturelles, à protéger l'environnement, à respecter les droits de	Renforcer les capacités des magistrats sur les infractions environnementales et lutte contre la criminalité faunique et floristique et blanchiment des capitaux en RDC.	Nombre d'atelier organisé	Les magistrats, les avocats et défenseurs judiciaires.	2025

	l'homme et à faciliter les processus décisionnels participatifs.				
	Des stratégies communautaires de gestion des conflits hommes-faunes sont développées dans les zones ciblées.	Identifier d'autres zones potentielles des conflits homme-faune et les cartographier.	Nombre de stratégies développées.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2029
	Les communautés locales, peuples autochtones et les chercheurs ont accès à un mécanisme de financement souple et innovant en faveur des forêts et des communautés.	Soutenir la campagne sur la mise en place de mécanisme de financement innovant des forêts du bassin du Congo par l'organisation d'une conférence nationale sur le développement des stratégies.	Notre de campagne de plaidoyer et lobbying organisé.	Les autorités nationales de la nouvelle économie du climat et les donateurs.	2024-2029
		Plaidoyer sur l'accès à la terre des peuples autochtones vivant autour des aires protégées au Sud-Kivu et Maniema.	Nombre de campagne de plaidoyer faite.	Peuples autochtones.	2025-2027
		Organiser les dialogues politique et communautaire avec le secteur privé (entreprises minières et forestières) pour la prise en compte de la gestion de la biodiversité dans leurs activités.	Nombre des dialogues organisé.	Les secteurs privés.	2025-2026
		Mener des plaidoyers au près des ETD sur l'intégration des actions de lutte contre le changement climatique, la restauration, l'agroécologie et la conservation de la biodiversité dans leur plan de développement local.	Nombre de réunion de plaidoyer organisé.	Les entités territoriales décentralisées (ETD).	2025-2027
		Mettre en place des activités de plaidoyer sur les retombées du	Nombre de réunion organisé.	Les aires protégées.	2025-2027

		tourisme en termes d'accès et partages équitables des bénéfices (Cfr. approche APA) liées à la gestion durable des ressources naturelles dans les provinces du grand Kivu			
		Renforcer un plaidoyer de lutte contre l'exploitation minière et intégrité dans les aires protégées dans le grand Kivu.	Nombre des rencontres de plaidoyer et notes de position élaboré	Les aires protégées.	2025-2026
		Plaider sur l'adoption et l'intégration de l'agro écologie dans la politique de lutte contre le changement climatique et la conservation de la biodiversité en RDC au niveau des provinces.	Nombre de réunion organisé.	Les services techniques des provinces.	2025
	Les détenteurs d'obligations légifèrent et mettent en œuvre des lois, des politiques et des réglementations pour une gestion durable des ressources naturelles et fournissent des espaces politiques pour une participation inclusive des OSC, des communautés et des détenteurs de droits dans les processus de prise de décision	Faire un plaidoyer sur l'élaboration des édits provinciaux portant adoption de l'agroécologie et la protection des semences locales pour encourager la souveraineté alimentaire et lutte contre les produits OGM.	Nombre de plaidoyer	Les députés provinciaux.	2025-2027
		Organiser des campagnes de plaidoyer soutenant les mesures juridiques sur les AMEC, APAC.	Nombre de campagne organisée.	Le ministère national et députés.	2025-2029
		Appuyer les jeunes champions en	Nombre des	Les jeunes	2024-

		tant mouvement citoyen de résistance dans l'élaboration des notes de plaidoyer, note de position et déclaration en faveur des forêts, biodiversité, climat, transition énergétique, zones humides, tourbières et autres écosystèmes fragiles et soutenir leur participation dans les grandes réunions mondiales sur le climat et la biodiversité.	jeunes prenant part aux grandes réunions mondiales et régionales sur le climat et biodiversité.		2029
		Tenir des réunions d'évaluation relatives aux commerces illicites des ressources naturelles et trafics d'espèces protégées par la CITES.	Nombre de réunion tenu	Les autorités de conservation, CITES et les services en douanes.	2024-2029
		Accompagner les communautés/CBOs dans le plaidoyer pour influencer les changements des lois et politiques dans la gestion et mise en œuvre du cadre mondial sur la biodiversité adopté à Kumming Montréal.	Nombre de plaidoyers organisé en province.	Les autorités provinciales.	2024-2026
		Appuyer les communautés autochtones à résister contre toute l'exploitation abusive et destruction des leurs forêts communautaires par les exploitants illégaux.	Nombre de communautés organisé.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2024-2029
		Renforcer un plaidoyer de lutte contre l'exploitation minière dans les aires protégées dans le grand Kivu et autres ressources naturelles dans les forêts	Nombre d'actions de plaidoyer.	Les acteurs engagés dans la conservation des aires protégées.	2024-2029

		communautaires et dans les aires protégées.			
Les Organisations de la Société Civile sont des acteurs clés pour influencer la planification et la prise de décision pour une gouvernance inclusive et équitable des ressources naturelles.	L'espace civique des organisations de la société civile augmente, facilite l'identification des champions de l'environnement, le dialogue avec les détenteurs politiques et du secteur privé sur le financement des initiatives de l'économie verte basée sur les valeurs écologiques (forêts, tourbières, et biodiversité).	Mobiliser des entreprises privées (exploitants miniers, banquiers, pétroliers, communicationnels) pour mettre en place un pool des champions afin de lutter contre les changements climatiques.	Nombre de secteurs privés impliqué et mobilisé.	Le secteur privé.	2024-2029
		Faciliter les dialogues multi acteurs des influenceurs des réseaux sociaux et médias sur les priorités et initiatives de lutter contre le changement climatique ;	Nombre de dialogue.	Les journalistes et influenceurs des réseaux.	2024-2029
		Organiser des rencontres et sommets régionaux des jeunes et femmes sur les opportunités et défis liés au changement climatique ;	Nombre de rencontre organisé.	Jeunes hommes et jeunes femmes	2024-2027
		Organiser des compétitions, expositions et festivals des femmes et jeunes sur le changement climatique, la conservation et l'agroécologie.	Nombre de compétition ou festival	Jeunes hommes et jeunes femmes, les agriculteurs, les peuples autochtones.	2024-2027
		Organiser de club environnemental en milieu scolaire et constituer des « **brigades vertes** » pour initier	Nombre de club environnemental et nombre d'école impliquée.	Les écoles	2024-2029

		les jeunes dans les actions de la restauration de la nature au changement climatique.			
		Renforcer les capacités des femmes et jeunes sur la technologie numérique et l'intelligence artificielle pour l'adaptation et la protection de l'environnement pour mettre en place l'initiative « **Frontière verte ».**	Nombre de femmes et jeunes impliqué dans l'usage des technologies numérique et l'intelligence artificielle.	Les femmes et jeunes	2024-2029
	Les organisations de la société civile bien structurées et légitimes s'engagent effectivement dans l'accompagnement et la résilience climatique, s'appuient sur les droits des communautés locales ainsi que les peuples autochtones et favorisent l'égalité de sexe dans toutes ses diversités ;	Mener des recherche-actions dans le domaine de l'exploitation des ressources dans les provinces minières afin d'identifier différents problèmes et conflits entre acteurs mais également comprendre les besoins en termes de responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de la communauté locales.	Nombre des recherches actions réalisé	Les communautés locales ainsi que les peuples autochtones dans les zones d'influence minière.	2025-2028
		Organiser des dialogues et renforcement des capacités des parties prenantes	Nombre de dialogue organisé	Les communautés locales ainsi que les peuples autochtones dans les zones d'influence minière.	2025-2028
		Plaider pour la mise en place des fonds communs pour la réparation des pertes et dommages des effets climatiques avec des chapitres régionaux et pays.	Nombre de plaidoyer organisé	Les pays de la sous-région du bassin du Congo	2026-2027
		Organiser le travail en retraite avec les commissions budgétaires,	Nombre de retraite fait	Les commissions budgétaires,	2025-2027

		juridiques et ressources naturelles des assemblées nationales et sénat et celles des assemblées provinciales pour influencer les décisions lors de propositions des lois budgétaires en faveur de la nature dans le bassin du Congo en RDC.		juridiques et ressources naturelles des assemblées nationales et sénat et celles des assemblées provinciales	
		Organiser le travail en retraite avec les négociateurs pour influencer les décisions lors de la révision des NDC en RDC.	Nombre de politique influencé dans les NDC.	Les négociateurs climat et biodiversité.	2025-2029
	Le consortium et réseaux alliés disposent des alliances, des coalitions solides et des systèmes d'alertes précoces innovantes et mobilise des fonds pour influencer les lois, les traités et les accords internationaux pour combattre l'insécurité alimentaire et le changement climatique.	Identifier les principaux événements et faciliter la participation des acteurs surtout des jeunes aux conférences des parties et autres réunions ayant lien avec le changement climatique, l'agroécologie, la conservation, la restauration des écosystèmes, les forums économiques etc.	Nombre des jeunes activistes soutenus pour la participation aux grandes réunions internationales et nationales.	Les jeunes	2025-2029
		Initier les consortiums/réseaux et des mécanismes de programmation au niveau régional.	Nombre consortiums/réseaux établis	Les jeunes	2024-2029
		Organiser des réunions de coordination au niveau régional.	Nombre de réunion de coordination	Les jeunes	2025-2029
		Organiser les dialogues de la coopération transfrontalière entre les jeunes dans l'harmonisation des lois et politiques régissant la	Nombre de dialogue organisé	Les jeunes	2025-2029

		gouvernance avec les 9 pays voisins ayant des ressources partagées, commerce transfrontalier avec la RDC.			
		Identifier les différents instruments et programmes régionaux autour du bassin du Congo et explorer les possibilités/pistes de collaboration	les différents instruments et programmes régionaux identifiés	Les jeunes	2026-2028
		Organiser des voyages d'études, stages et d'échanges d'expériences afin d'apprendre des autres pays ayant les écosystèmes tropicales.	Nombre de voyage organisé.	Les jeunes	2025-2029
		Organiser les rencontres entre les négociateurs climatiques et de la biodiversité des pays membres du bassin du Congo.	Nombre de rencontre organisé	Les jeunes	2025-2029
		Développer les actions de connectivité d'échange d'expérience entre les parcs nationaux dans la sous-région des grands lacs (Nyungwe, Volcan au Rwanda, Parc National de Vuringa et Parc National de Kahuzi-biega au Sud-Kivu, La réserve naturelle d'itombwe, la réserve de Nganja, Lwama-Kivu, Kabobo Tanganyika et Lomami, Maiko, Upemba, kundelungu, en RDC et Ruvubu et la réserve de la Ruzizi au Burundi.	Nombre des parcs impliqués	Les parcs nationaux RDC, Rwanda et Burundi, Tanzanie.	2026-2027
		Organiser les dialogues régionaux pour Renforcer la coopération	Nombre d'acteurs régional impliqué	RDC, Rwanda et Burundi, Tanzanie,	2026

		transfrontalière et la mise en œuvre de la cogestion durable de la pèche dans les grands lacs et gestion des zones humides.		Uganda, Sud-Soudan etc.	
Composante 4. Droits humains: Promotion des droits des Peuples autochtones et des femmes					
D'ici 2029 les communautés locales, les peuples autochtones, les groupes femmes, les jeunes et personnes marginalisées développent des capacités de connaissance de leurs droits et la manière de les revendiquer auprès des décideurs politiques et coutumiers	Les détenteurs de droits s'organisent en mouvement citoyen, participent à la gouvernance et à la gestion durable des forêts communautaires et leurs ressources naturelles, influencent les processus de prise de décision et bénéficient équitablement de ces ressources.	Appuyer les communautés autochtones dans le plaidoyer pour leur pleine participation dans les instances pour lutter contre la destruction de leurs forêts;	Nombre de communauté impliqué.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2029
		Vulgariser la loi portant protection et promotion des droits de IP (loi N° 22/030 du 15 juillet 2022); loi N°14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature, la convention sur la diversité biologique, protocole de Nagoya et sur le cadre mondial sur la biodiversité	Nombre de copie d'instruments juridiques produits et vulgarisés.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2029
		Produire les outils de communication et transmission des messages (boite à image, magazine, dépliants, médias) en Swahili; sur la valeur des forêts, biodiversités etc.	Nombre d'outils produit	Les médias, hôtels, écoles, universités, places publiques.	2025-2029
		Promouvoir la sensibilité aux impacts sexo spécifiques (SVBG) et faciliter la participation des	Nombre des réunions organisés.	des jeunes, des femmes et des groupes	2027-2028

		jeunes, des femmes et des groupes marginalisés dans la gestion des ressources naturelles.		marginalisés.	
		Organiser des réunions et tribunes d'expression populaire sur les questions environnementales, changement climatique, conservation et droits de l'homme/ Club école-environnement (champion)	Nombre de tribunes d'expression populaire organisé.	Les écoles et universités	2025-2027
		Accompagner les communautés dans la mise place des mécanismes de partage équitable des bénéfices issus du Tourisme communautaire (Site Kamanyola, Katogota, Kahororo et l'étang naturel Nyangara) et les autres aires protégées.	Nombre de mécanisme établi	Les communautés locales et peuples autochtones.	2026-2027
		Organiser des réunions entre les parties prenantes et les compagnies privées, les exploitants forestiers pour identifier les intérêts des communautés en alignement avec les lois et la gestion des ressources naturelles.	Nombre de réunion avec le secteur privé	Secteur privé et communauté forestière	2025-2029
	Les peuples autochtones pygmées développement des capacités d'intégration dans la vie socio politique et économique en RDC.	Accompagnement l'accès à l'éducation des enfants des peuples autochtones pygmées autour des aires protégées en leur accordant des bourses d'études locales.	Nombre d'enfants accompagné	peuples autochtones pygmées	2025-2029
	Les communautés locales et peuples autochtones	Organiser le Plaidoyer sur l'accès à la terre des peuples autochtones	Nombre d'action de plaidoyer initié	peuples autochtones pygmées	2025-2029

	renforcent les droits d'accès à la terre.	vivant autour des aires protégées au Sud-Kivu.			
Les communautés influencent le processus décisionnel pour l'amélioration de leurs droits, bénéficient des avantages issus de la gestion durable des RN et les distribuent équitablement pour sa souveraineté alimentaire.	La conservation équitable et inclusive des ressources naturelles basée sur les responsabilités des parties prenantes favorise la restauration des écosystèmes dégradés, la souveraineté alimentaire et répond aux besoins spécifiques des femmes, jeunes, enfants et peuples autochtones	Renforcer les capacités sur la participation des hommes, femmes et jeunes sur la protection et la gestion de l'environnement.	Nombre d'atelier	des hommes, femmes et jeune autochtone	2025-2029
		Organiser un cadre permanent d'échange entre les jeunes, femmes et les autochtones sur la protection de l'environnement ;	Nombre de rencontre organisé	les jeunes, femmes et les autochtones	2027
		Accompagner la promotion de l'implication des femmes à travers l'organisation des dialogues entre les femmes leaders autochtones dans les actions de la conservation communautaire, restauration et la lutte contre le changement climatique dans le grand Kivu au niveau des ETD.	Nombre de femme directement impliqué dans les actions de conservation communautaire.	Les leaders femmes autochtones et des communautés locales.	2025-2026
		Identifier les femmes victimes des effets de changement climatique touchées par les inondations, catastrophes naturelles, éruption volcanique, COVID-19, Ebola etc.	Nombre des femmes et des cas liés aux effets de changement climatique.	Les femmes victimes des chocs climatiques.	2025-2026
Composante 5: Gouvernance forestière locale et des ressources naturelles					
D'ici 2029, les communautés	Plus ou moins 15% du paysage ciblé est consolidé	Accompagner les communautés locales et peuples autochtones			

développeront des mécanismes de gestion durable des ressources naturelles à travers les modes de gouvernances communautaires des forêts dont les CFCL, Les APC et les AMEC.	dans une approche de conservation communautaire répondant aux droits fondamentaux des peuples autochtones et communautés locales	dans le processus de la sécurisation des forêts à travers les CFCL, APAC et AMEC	Nombre d'ha des forêts sécurisé	Les communautés locales et peuples autochtones.	2024-2029
		Accompagner les communautés dans l'élaboration des plans simples de gestion de leurs forêts.	Nombre des plans élaboré dans les forêts sécurisées.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2029
		Accompagner l'Initiative inter religieuse pour la protection de la forêt tropicale et les droits de PA dans les aires protégées, suivre la mise en œuvre de la feuille de route des IP et accompagner le processus de signature d'arrêté des CFCL.	Nombre de réunion	Les confessions religieuses	2025-2029
		Organiser le dialogue sur les mécanismes de financement local des forêts.	Nombre de dialogue	Les ministères de l'environnement, les gouvernements provinciaux, les communautés autochtones et locales	2025-2026
		Accompagner les communautés locales et peuples autochtones dans le processus de création des aires protégées à base communautaire.	Nombre d'aires protégées à base communautaire.	les communautés locales et peuples autochtones	2025-2029
		Organiser des sessions de formation des écogardes communautaires et les doter des	Nombre des gardes communautaires	les communautés locales et peuples autochtones	2025-2029

		équipements de base (bottes, imperméables, Motorola…) pour le suivi des espèces rares dont les grands singes des forêts communautaires.	formés et soutenus		
		Renforcer les capacités des communautés dans la gouvernance participative des ressources naturelles.	Nombre d'atelier organisé	les communautés locales et peuples autochtones	2025-2029
Les détenteurs d'obligation légifèrent et mettent en œuvre des lois, des politiques et des réglementations pour la gestion durable des ressources naturelles et fournissent des espaces politiques pour une participation inclusive des OSC, des communautés et des titulaires de droits aux processus de prise de décision.	Les législateurs et les services techniques sectoriels disposent des capacités suffisantes pour proposer et réviser les lois foncières agricoles, environnementales et de la transition énergétique et élaborent les mécanismes d'application.	Proposition des lois et édits de lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles dans les aires protégées et forêts communautaires.	Nombre des édits proposés	Les parlements provinciaux (Sud-Kivu et Maniema)	2025-2027
		Faire la Recherche-action dans le domaine de l'exploitation des ressources dans les provinces afin d'identifier différents problèmes et conflits entre acteurs mais également comprendre les besoins en termes de responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de la communauté locale	Nombre de recherche réalisé.	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2026
	Les décideurs politiques s'impliquent dans	Organiser des campagnes d'éducation sur la conservation de	Nombre de campagne	Les communautés locales et peuples	2025-2026

	l'application des mesures pour influencer le changement en matière de braconnage, de la déforestation et du trafic illicite des ressources naturelles.	la biodiversité.	organisée	autochtones.	
		Inventorier des espèces en voie de disparition dans les forêts communautaires	Nombre d'étude réalisée	Les chercheurs, Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2027
		Installation des pépinières communautaires des espèces autochtones dans les zones forestières.	Nombre de pépinière	Les chercheurs, Les communautés locales et peuples autochtones.	2026-2028
		Organiser des dialogues communautaires sur l'analyse des avantages des retombées de la conservation de biodiversité dans les communautés.	Nombre de dialogue	Les communautés locales et peuples autochtones.	2027-2029
		Adopter des stratégies d'accompagnement de la foresterie communautaire selon la stratégie nationale de conservation des forêts en dehors des aires protégées dans les communautés non encore accompagnées.	Nombre de réunion organisée	Les communautés locales et peuples autochtones.	2027-2029
Composante 6: Gestion des conflits et genre					
D'ici 2029, les communautés locales et peuples autochtones développent les mécanismes de gestion des	Plus ou moins des conflits entre communautés et ceux sensibles au genre et aux personnes vivant avec handicap sont réduits à 20%	Identifier d'autres zones potentielles des conflits, leurs causes, les acteurs impliqués et proposer des mécanismes de cohabitation pacifique			

conflits à travers des dialogues inclusifs, sensibles au genre et personnes vivant avec handicapes.	sur base des dialogues intercommunautaires inclusifs par rapport à la base de référence.		Nombre d'étude des cas réalisé	Les communautés locales et peuples autochtones.	2026-2028
		Organiser les dialogues communautaires avec les acteurs en conflits pour leur résolution inclusive.	Nombre de dialogue organisé	Les communautés locales et peuples autochtones en conflit.	2026-2028
		Publier les résultats sur les dynamiques des conflits autour d'accès et gestion des ressources naturelles.	Nombre d'études publié	Les chercheurs	2027
	Les détenteurs des détenteurs des droits développent des filets de protection sociale et mettent en œuvre le plan de distribution des bénéfices liées à l'exploitation des ressources naturelles et l'éducation environnementale basée sur la gouvernance des ressources naturelles.	Réaliser étude d'identification des éléments déclencheurs des conflits dans la gouvernance des ressources naturelles.	Nombre d'étude réalisée	Les chercheurs	2026-2027
		Identifier des ambassadeurs de la paix autour des aires protégées et les primer.	Nombre d'ambassadeurs identifié	Les communautés locales et peuples autochtones.	2025-2026
		Organiser des dialogues résilients et de réconciliations sur les conflits liés à la gouvernance des ressources naturelles et des droits fonciers.	Nombre de dialogue organisé	Les communautés locales et peuples autochtones.	2026

		Organiser des émissions radios et télévisions sur la cohésion sociale et la cohabitation pacifique.	Nombre d'émission réalisé	Les médias	2024-2029
composante 7: Justice climatique et sécurité climatique					
D'ici 2029, les communautés locales, peuples autochtones, les OSC, les OCB, les groupes des femmes et des jeunes participent efficacement dans les actions de justice et la sécurité climatique en lien avec leurs droits et font entendre leurs voix aux niveaux local, provincial, national, régional et international.	les communautés locales et peuples autochtones, les OSC, les OCB, les groupes des femmes et des jeunes font entendre leurs voix réclamant la justice climatique équitable et la sécurité climatique.	Organiser des renforcements des capacités des parties prenantes sur la justice climatique, la sécurité climatique, et la protection des défenseurs environnementaux.	Nombre d'atelier organisé	Les activistes	2025-2026
		Accompagner les défenseurs environnementaux dans le lobbying lors des COP pour une justice climatique responsable et lutte contre les fausses solutions climatiques comme la géo-ingénierie et les énergies fossiles.	Nombre d'activiste accompagné	Les activistes	2024-2029
		Soutenir la mise en réseau des défenseurs du climat et ceux de la nature aux niveaux local, national, régional et international	Nombre de réunion avec les défenseurs organisé aux niveaux local, national, régional et international	Les activistes	2025-2029
		Soutenir le mécanisme de protection des défenseurs environnementaux victimes des	Nombre de défenseur soutenu en cas de menace.	Les activistes	2025-2029

		menaces dans les conditions de leur travail.			
		Soutenir l'organisation d'échange d'expérience entre les défenseurs environnementaux sur les mécanismes de protection en cas de menaces liés à leur engagement dans l'espace civique.	Nombre de réunion d'échange d'expérience entre défenseurs dans les pays du bassin du Congo.	Les activistes	2025-2029
		Organiser une conférence d'élaboration d'une stratégie orientée vers une vision commune de lutte contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité par les organisations de la société civile environnementale du Bassin du Congo.	Nombre des parties prenantes impliqué	La société civile des pays membres du bassin du Congo	2027
		Organiser une conférence pour Développer une stratégie des finances forestières basées sur des évidences scientifiques selon la politique de la nouvelle économie du climat.	Nombre des parties prenantes impliqué.	La société civile, les peuples autochtones, les chercheurs et les ministères sectoriels.	2025-2026
	Les communautés locales et peuples autochtones maîtrisent leurs écosystèmes à fort potentiel de séquestration de carbone à savoir des forêts de valeur (tourbières et zones humides).	Faire un inventaire et cartographie des zones à fort potentiel de séquestration de carbone dans la région du Kivu (tourbières et zones humides).	Nombre d'étude réalisé	La société civile, les peuples autochtones, les chercheurs et les ministères sectoriels.	2025-2027
	Les communautés locales, les peuples autochtones et la société civile renforcent	Plaider pour une justice climatique responsable et lutte contre les fausses solutions climatiques	Nombre d'action de plaidoyer organisé en RDC	La société civile, les peuples autochtones, les chercheurs et les	2025-2027

	leurs alliances contre les fausses solutions climatiques et les énergies fossiles.	comme la geo-ingénierie et les énergies fossiles dans le bassin du Congo.	et dans la région.	ministères sectoriels et les jeunes.	
Composante 8: Agro-écologie et système alimentaire durable					
D'ici 2029, le système alimentaire résiliant au changement climatique fondé sur les principes de l'agro-écologie, la souveraineté alimentaire sont adoptés de manière inclusive par les parties prenantes et contribue à la promotion du bien-être économique, social, environnemental et de l'approche une santé.	Des communautés locales et peuples autochtones développent et adoptent des systèmes agro écologiques durables et les meilleures pratiques associées sont démontrés et mise en place pour réduire la déforestation et l'empreinte écologique.	Accompagner les communautés locales dans l'adoption des systèmes agro-écologiques durables et les meilleures pratiques associées.	Nombre d'atelier pratique organisé	Les agriculteurs et fermiers	2025-2029
	Au moins 6 fermes pilotes développées et démontrent les meilleures pratiques agro écologiques avec une meilleure productivité et une empreinte écologique minimale.	Accompagner les communautés locales dans la mise en place des fermes agroécologiques communautaires des produits bio certifiés.	Nombre de ferme pilote installé	Les agriculteurs	2025-2027
		développer la filière du cacao et du café avec un impact significatif sur la diversité et le renforcement des capacités économiques et l'accès au marché au Sud-Kivu en territoire de Fizi et Maniema (territoire de Kabambare).	Nombre d'hectares réalisé	Les agriculteurs	2025-2029
		Sensibiliser et Structurer les communautés locales et PA en	Nombre de coopérative	les jeunes, femmes et peuples	2025-2029

		coopératives agroécologiques des produits bio.	installé	autochtones	
		Renforcer les capacités techniques des jeunes et ds femmes sur les pratiques agroécologiques en lien avec la santé du sol.	Nombre d'atelier pratique organisé	Les agriculteurs, les jeunes, femmes et peuples autochtones	2025-2029
		Accompagner la mise en réseau, le partage des connaissances entre producteurs agroécologiques par la mise en place de groupements / associations de producteurs agroécologiques " en capitalisant les visites d'échanges" dans les 6 pays.	Nombre de réseau mis en place	Les agriculteurs, les jeunes, femmes et peuples autochtones	2025-2029
		Faire le Plaidoyer sur l'allègement des taxes transfrontalières en termes de marchés d'échange des produits agroécologiques.	Nombre d'action de plaidoyer réalisé	Les agriculteurs, les jeunes, femmes et peuples autochtones	2025-2029
		Accompagner la mise en place des banques semencières au niveau communautaire dans les zones ciblées.	Nombre de banque semencière installée	Les agriculteurs, les jeunes, femmes et peuples autochtones	2025-2029
		Renforcer les capacités sur les pratiques de conservation des produits semenciers paysans.	Nombre d'atelier pratique organisé	Les agriculteurs, les jeunes, femmes et peuples autochtones	2025-2026
		Organiser les foires semencières au niveau national et dans la sous-région.	Nombre de foire organisé	Les agriculteurs, les jeunes, femmes et peuples autochtones	2026
		Accompagner les communautés locales dans la certification des produits agroécologiques pour faciliter l'accès aux marchés régionaux.	Nombre de produits certifié	Le service national de semence	2025-2029
		Organiser les foires culinaires	Nombre des foires	Les femmes et les	2025-

		nationaux et régionaux à base des produits traditionnels locaux en termes concours entre les femmes et les jeunes.	culinaires organisé	jeunes	2027
		Doter les unités de transformations des produits agroécologiques.	Nombre d'unité doté	Les agriculteurs	2025
	Les organisations de la société civile faisant partie du processus inclusif sont renforcées, partagent des compétences à tous les niveaux et participent à la réforme des politiques foncières, agricoles, environnementales et à la transition énergétique ;	Accompagner les activités d'adaptation et atténuation des impacts liés aux changements climatiques à travers l'agroécologie et la restauration des paysages dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema.	Nombre d'hectares couvert par la restauration.	Les communautés locales et peuples autochtones, les agriculteurs.	2025-2029
		Accompagnement des entrepreneurs autochtones basée sur les ressources naturelles autour des aires protégées dont le miel	Nombre d'initiative de miel installé	Les communautés locales et peuples autochtones, les agriculteurs.	2025-2029
		Construire des centres de chaîne du froid solaire dans 200 zones agricoles rurales au Sud-Kivu et au Maniema gérés ou détenus par des entrepreneurs agricoles locaux jeunes et femmes ;	Nombre des centres de chaîne de froid installé	Les communautés locales et peuples autochtones, les agriculteurs	2025-2029

V. CONCLUSION

En rétrospective, cette année a été marquée par des avancées significatives et des défis surmontés grâce à l'engagement et à la collaboration de tous les membres de notre équipe du CBCS-Network. Nous avons réalisé des progrès nobles dans les domaines clés de l'organisation, illustrant notre capacité à innover et à nous adapter dans un environnement en constante évolution.

Nos efforts ont permis d'atteindre plusieurs objectifs stratégiques, renforçant ainsi notre position et notre impact dans nos domaines d'interventions. Cependant, nous avons également identifié des domaines nécessitant une attention continue et des améliorations pour les années à venir.

Ce rapport témoigne de notre engagement à poursuivre sur cette lancée, en mettant l'accent sur l'excellence opérationnelle, l'innovation et la satisfaction des parties prenantes. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous restons résolus à construire sur ces bases solides pour atteindre de nouveaux sommets et relever les défis émergents avec la détermination et la créativité.

Merci à tous pour ce travail acharné et votre dévouement tout au long de cette année 2024. Ensemble, nous continuerons à réaliser de grandes choses.

Fait à Bukavu ce 20/12/2024

Pour CBCS-Network



Josué ARUNA

Exécutif National

Dr URBAIN KIYOMBO

Président du Conseil d'Administration